

Formulaire d'inscription à l'admission par sélection – janvier 2024 pour la 3^e année en classe à rythme accéléré Année scolaire 2024-2025

Par son projet éducatif, l'École internationale du Village s'engage à accomplir la mission qui lui est confiée par le MEES, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier ses élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. La bienveillance, l'engagement et la collaboration sont ainsi des valeurs privilégiées à l'école.

Étant une école autorisée à dispenser le programme d'éducation internationale de l'IB, tous les élèves de l'école bénéficient de ce programme qui permet entre autres de développer la **curiosité intellectuelle**, les **connaissances** et la **sensibilité nécessaires** afin de bâtir un monde meilleur.

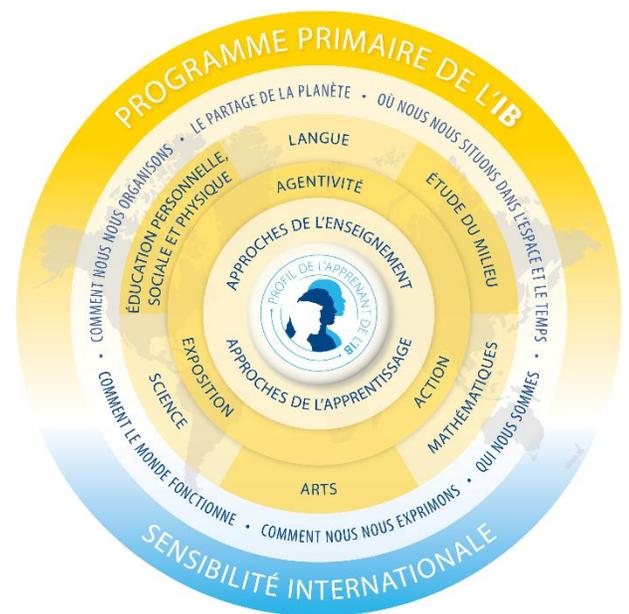
Comme nous voulons offrir la possibilité à tous les élèves du CSSPO de bénéficier d'un tel programme, nous offrons aussi aux élèves n'habitant pas dans le secteur de l'école de pouvoir évoluer dans des classes à rythme accéléré.

Caractéristiques des classes à rythme accéléré

Dans un cadre d'enrichissement et de complément au programme du Ministère de l'Éducation, l'École internationale du Village offre l'opportunité à votre enfant d'évoluer au sein d'un groupe où le rythme d'apprentissage favorise le plein développement de son potentiel et l'acquisition de capacités supérieures par l'approfondissement de concepts plus complexes.

Remarques

- Il y aura une séance d'information pour les parents le **mercredi 17 janvier 2024 de 18h30 à 19h30** par TEAMS. Le lien est disponible dans la lettre en pièce jointe.
- Les parents devront remettre leur demande et les documents nécessaires à l'École internationale du Village soit par courriel ou le déposer à l'immeuble St-Paul au 45, chemin Eardley au plus tard le **19 janvier 2024**.
- Une réponse officielle sera acheminée aux parents par courrier électronique le **30 janvier 2024**.
- Les parents devront confirmer l'inscription de leur enfant au plus tard le **6 février 2024**.



Coûts assumés par les parents

- Frais associés au programme : **300\$** par année (pour les élèves admis dans une classe à rythme accéléré).
- Frais scolaires (agenda, matériel scolaire, activités, etc.)
- Frais de surveillance des dîneurs ou de service de garde

***Le **transport** des élèves à l'extérieur du bassin de l'École internationale du Village relève de l'entière responsabilité des parents.

Conditions d'admission à la sélection

- Habiter sur le territoire du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO).
- *Remettre au titulaire de 2^e année le formulaire de recommandation qu'il (elle) doit remplir et le faire signer par la direction de l'école. La direction transmettra le formulaire à l'École internationale du Village.*
- D'ici le **12 janvier 2024**, faire parvenir à l'École internationale du Village, le formulaire d'inscription dûment rempli.

**Si votre enfant ne fréquente pas une école de notre centre de services scolaire actuellement, veuillez remettre le bulletin final de la 1^{re} année (juin 2023) et le 1^{er} bulletin de la 2^e année (novembre 2023).*

**Veuillez noter qu'aucun accusé de réception du formulaire ne vous sera envoyé.*

Critères de sélection pour les classes à rythme accéléré

- Résultat sommaire minimal de 80% en français et en mathématique au bulletin final de la 1^{re} année (2022-2023)
- Résultat sommaire minimal de 80% en français et en mathématique au premier bulletin de la 2^e année (2023-2024)
- Recommandation positive de l'école de provenance.
- Nombre de places limitées : 52 places

sensé
intègrer réfléchi informé équilibré
audacieux
PROFIL DE L'APPRENANT
communicatif ouvert d'esprit
chercheur altruiste





Formulaire d'inscription au processus d'admission pour la 3^e année en classe à rythme accéléré Année scolaire 2024-2025

Faire parvenir à l'École internationale du Village au 45, chemin Eardley ou par courriel à : scr.stp.village@csspo.gouv.qc.ca d'ici le **19 janvier 2024**:

- ❖ **Ce formulaire d'inscription**
- ❖ ***Si votre enfant ne fréquente pas une école de notre centre de services scolaire actuellement, veuillez remettre le bulletin final de la 1^{re} année (juin 2023) et le 1^{er} bulletin de la 2^e année (novembre 2023).***
- ❖ ***Le formulaire de recommandation de l'école de provenance sera acheminé directement par la direction d'école***

Nom et prénom de l'élève :

Sexe de l'élève : M F

No. de fiche de l'enfant : _____

(Est inscrit sur le bulletin de l'enfant)

Date de naissance (DDN) _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Nom du parent

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone (résidentiel)

Téléphone (bureau ou cell.)

Adresse courriel

École fréquentée en 2023-2024

La demande d'admission est pour l'École internationale du Village. Advenant le cas où des places soient disponibles à l'École internationale du Mont-Bleu (secteur Hull), je souhaite que la candidature de mon enfant soit considérée.

Oui Non .

Signature du parent : _____

Pour en connaître davantage sur notre école et le programme, consulter notre site internet au

<https://internationaleduvillage.csspo.gouv.qc.ca/>